

FORMATEUR

20 HEURES

PLAN DE COURS

Mise à jour : Septembre 2025

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

7665, boul. Lacordaire, Montréal, Qc H1S 2A7
Tél. : 514 252-3100 / 1 800 265-3093
www.societedesauvetage.org • alerte@sauvetage.qc.ca
Organisme de charité enregistré : 10479 7212 RR0001



PRÉVENIR
LA NOYADE

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Un formateur est un véritable leader au sein de la communauté du sauvetage. Il est également une personne-ressource dont le savoir-faire et la passion sont indispensables pour assurer la relève dans le sauvetage et les premiers soins. Le Formateur pourra, en suivant un stage par option, enseigner les brevets suivants : Moniteur de natation, Moniteur en sauvetage, Moniteur Sauveteur national et Moniteur Premiers soins. Le Formateur est également éligible pour devenir Mentor.

De manière générale, cette formation permet au candidat d'approfondir ses connaissances en pédagogie et de développer les 13 compétences du programme Leadership dans le but d'atteindre minimalement le niveau 4. De plus, le candidat aura l'occasion d'apprendre à développer les compétences des candidats moniteurs qui pourront enseigner et évaluer les formations de la Société de sauvetage.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Pour savoir ce que le candidat sera en mesure de faire à la fin du cours, veuillez-vous référer au guide des compétences du Leadership.

PRÉALABLES

- ☐ Détenir un brevet Moniteur de natation ou Moniteur en sauvetage ou Moniteur Premiers soins ou Moniteur Sauveteur national
- ☐ Avoir de l'expérience d'enseignement :
 - Moniteur natation :
 - Avoir enseigné 60 heures de cours de natation
 - Moniteur en sauvetage :
 - Avoir enseigné un cours Médaille de Bronze
 - Avoir enseigné un cours Croix de Bronze
 - Avoir évalué un cours Médaille de Bronze
 - Avoir évalué un cours Croix de Bronze
 - Moniteur Premiers soins :
 - Avoir enseigné deux formations de Premiers soins
 - Moniteur sauveteur national :
 - Avoir enseigné une formation Sauveteur national
 - Avoir évalué un examen Sauveteur national
- ☐ Démontrer les compétences de niveaux 3 du programme de leadership
- ☐ Présenter une recommandation écrite d'un membre affilié ou d'un formateur (recommandation)

DURÉE ET PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à la totalité du cours (20 h) sont obligatoires pour pouvoir compléter la formation adéquatement et recevoir son brevet.

ATTITUDE ET COMPORTEMENT

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut être exclu du cours. Le candidat doit également participer activement, faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de leadership.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

Le processus de plainte de la Société de sauvetage comprend deux sections. Il y a les plaintes d'abus, harcèlement, négligence et violence et les plaintes de natures administratives, par exemple une contestation de résultat, les normes des programmes qui ne seraient pas respectées.

Pour le premier type de plainte, vous serez redirigé vers une plateforme du gouvernement. Offrant un recours impartial, confidentiel, accessible et efficace, le PILS (Protecteur de l'intégrité en loisirs et en sport) contribue à créer et à maintenir des environnements sains, sécuritaires et respectueux dans l'ensemble des milieux de loisir et de sport.

Pour les plaintes de nature administrative, ce sont des membres de l'équipe de la Société de sauvetage qui assureront le suivi. Selon la nature de celle-ci, des informations pourraient être demandées au moniteur, à l'évaluateur, au membre affilié et à la personne qui fait la plainte. Lorsque toutes les informations seront récoltées, un suivi pourra être fait au plaignant.



PLAINTES D'ABUS, HARCÈLEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE



PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [*Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité*](#)

MATÉRIEL DU CANDIDAT

- ☐ Manuel de référence du Leadership
- ☐ Guide Compétences du Leadership
- ☐ Guide des certificats Moniteur de natation et Moniteur en sauvetage
- ☐ Guide du certificat Moniteur Premiers soins
- ☐ Guide du certificat Moniteur Sauveteur national
- ☐ Manuel canadien de sauvetage
- ☐ Manuel Alerte! La pratique de la surveillance aquatique
- ☐ Manuel canadien de premiers soins
- ☐ Guide des programmes (à télécharger)

BREVET

Après la réussite de la formation, le brevet Formateur sera accordé au candidat. Ce brevet est valide un (1) an suivant la date du dernier cours. Il permet d'accéder aux stages pour obtenir le brevet Formateur Moniteur de natation, Formateur Moniteur en sauvetage, Formateur Moniteur Premiers soins ou Formateur Moniteur Sauveteur national. Une requalification des brevets doit être effectuée aux deux ans pour les maintenir à jour. Seuls les brevets à jour spécifiant une option du Formateur, comme Formateur Moniteur en sauvetage, permettent au candidat d'enseigner les formations de moniteur de l'option spécifiée sur le brevet.

ÉVALUATION

Le candidat doit atteindre et démontrer les critères de performance des niveaux 1, 2, 3 et 4 pour les 13 compétences du programme Leadership à la fin de la formation. Ces critères de performance sont évalués par le candidat et le formateur tout au long de la formation. Les critères de performance des niveaux 1, 2 et 3 devraient être acquis avant le début de la formation. Ce sont les critères de niveau 4 qui seront à démontrer lors de la formation.

Un plan de développement sera construit par le candidat avec l'aide du formateur afin d'atteindre les critères de performance du niveau visé (niveau de la formation ou supérieur).

À la fin de la formation, trois résultats sont possibles :

- ☐ Réussite : le candidat obtient le brevet Formateur pour avoir accès au stage visant l'obtention du brevet Formateur de l'option choisie.
- ☐ Échec : le candidat doit refaire la formation
- ☐ En attente du résultat final : le candidat doit compléter son plan de développement dans le but de démontrer tous les critères de performance requis pour une réussite. Une réévaluation du résultat a lieu une fois le plan de développement complété.

ADMINISTRATION

Lieu : _____

Dates et horaire des
cours : _____

AVIS IMPORTANTS

VOUS ÊTES RESPONSABLE DE METTRE VOS COORDONNÉES À JOUR AVANT LA DERNIÈRE JOURNÉE DU COURS DANS VOTRE PROFIL DU TABLEAU DE BORD AU **WWW.SAUVETAGE.QC.CA**. Advenant une erreur dans les coordonnées lors de la transmission du brevet par la poste, des frais vous seront chargés si vous avez omis de mettre à jour vos coordonnées.

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE FORMATEUR DÛMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA **SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**, TELS QUE LES MANUELS, LES GUIDES DES CERTIFICATS ET LE GUIDE DES PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE.



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

7665, Bd. Lacordaire, Montréal, QC, H1S 2A7
514 252-3100 et 1 800 265-3093
alerte@sauvetage.qc.ca